

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées à l'unanimité :

Proposé par E. W. Méthot, Ecr., Président, secondé par Mgr B. Paquet, et résolu :

Que le rapport des Directeurs ainsi que les Etats qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par Edouard Lacroix, Ecr., secondé par M. le Dr J. E. Fortier, et résolu :

Que la Caisse d'Economie souscrive deux cents piastres au monument Champlain.

Proposé par Edm. Giroux, Ecr., secondé par M. le Dr. G. E. René Fortier, et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention apportée aux affaires de la Caisse d'Economie durant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers de la Caisse pour leur dévouement dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Proposé par M. le Chevalier Ol. Robitaille, secondé par J. D. Brousseau, Ecr., et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Alphonse Côté soient élus auditeurs de la Caisse pour l'année courante.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE